



MARCHE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE DE SYSTEMES D'INFORMATION DE LA DNID ET PRESTATIONS D'ENCHERES -

Lot 2

Cadre de réponse technique (CRT)

SOMMAIRE

1.	Objet du document.....	3
2.	Valeur technique (60 pts)	4
2.1.	Initialisation (8 pts).....	4
2.2.	Réalisation de l'assistance (14 pts).....	4
2.3.	Organisation, pilotage et coordination (10 pts)	4
2.4.	Démarche qualité et amélioration continue (9 pts).....	4
2.5.	Réversibilité / Transférabilité (5 pts).....	5
2.6.	Qualité des profils et gestion des ressources (14 pts).....	5

1. OBJET DU DOCUMENT

Le présent document constitue le cadre de réponse du **Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage des SI des systèmes d'information de la DNID**.

Il s'agit d'un plan type à respecter afin de permettre l'analyse des offres au regard des critères de sélection énoncés au règlement de la consultation et portant sur la valeur technique.

Le candidat peut ajouter des sous-chapitres de niveau 2 et 3, ou plus, à l'intérieur du plan ainsi défini afin de préciser et développer sa réponse.

En complément des éléments dont la production est réclamée au règlement de la consultation, le candidat a la possibilité d'intégrer toutes autres informations qu'il juge utiles pour la compréhension de son offre sous forme d'annexes dont :

- Livret de CV ;
- Références et réalisations en lien avec l'objet du marché.

Hors documents complémentaires mentionnées ci-dessus, il est attendu un mémoire, annexes comprises, de 80 pages maximum.

Le candidat est tenu de présenter son mémoire en respectant les indications suivantes :

- Marges « par défaut » ;
- Police Times New Roman 12 ;
- Le nombre maximal de pages fixé.

2. VALEUR TECHNIQUE (60 PTS)

1.

2.

2.1. INITIALISATION (8 PTS)

Le candidat présente sa compréhension des enjeux de la prestation d'initialisation.

Il décrit et justifie la démarche qu'il adopte, les activités qu'il conduit, les méthodes et outils qu'il met en œuvre pour sécuriser et atteindre les objectifs de la prestation. Il présente et justifie l'organisation qu'il déploie spécifiquement pour cette prestation, puis présente le dispositif humain mobilisé dont il explique, pour chaque profil, le niveau d'intervention ainsi que ses rôles et responsabilités définis dans l'organisation.

Il fournit aussi une version V0 du PAQ et du PAS.

2.2. RÉALISATION DE L'ASSISTANCE (14 PTS)

Le candidat explicite et justifie, pour chacune des prestations de P3 à P11, la démarche qu'il adopte, les activités qu'il conduit, les méthodes et outils qu'il met en œuvre pour sécuriser et atteindre les objectifs qui s'y rattachent.

Il présente et justifie aussi l'organisation qu'il déploie, puis présente le dispositif humain mobilisé dont il explique, pour chaque profil, le niveau d'intervention ainsi que ses rôles et responsabilités définis dans l'organisation.

Il présente et qualifie les risques qu'il identifie et propose les instructions afférentes.

Le candidat s'attache à mettre en avant selon les prestations les particularités afférentes aux projets à prédominance fonctionnelle, techniques ou sans prédominance.

2.3. ORGANISATION, PILOTAGE ET COORDINATION (10 PTS)

Le candidat présente et justifie l'organisation qu'il déploie afin de répondre aux enjeux et aux besoins de pilotage, de coordination, puis de maîtrise au service du SI d'une part, et du marché d'autre part.

2.3.1 Le candidat décrit sa compréhension des enjeux de la gouvernance et du pilotage attendus. Il détaille les modalités de son intervention et décrit la plus-value qu'il apporte lors des différentes instances de la comitologie.

Il présente et justifie l'organisation dédiée qu'il déploie, puis présente le dispositif humain mobilisé dont il explique, pour chaque profil, le niveau d'intervention ainsi que ses rôles et responsabilités au sein de l'organisation. (2 pts) ;

2.3.2 Le candidat décrit les modalités de fonctionnement qu'il met en œuvre pour fluidifier la coordination d'une part, au sein de ses équipes, puis d'autre part avec les équipes de la DNID et les autres parties prenantes telles que les intervenants MOE, TMA et support.

Il précise aussi les modalités de fonctionnement qu'il met en œuvre pour sécuriser la synchronisation et l'alignement des acteurs fonctionnels et techniques. (2 pts) ;

2.3.3 Le candidat présente et justifie les modalités et outils de suivi et de reporting puis les KPI qu'il propose de mettre en œuvre au service de la maîtrise de l'activité opérationnelle et du suivi contractuel. (2 pts).

2.3.4 Le candidat décrit la démarche qu'il met en œuvre pour permettre la montée en compétence rapide de ses équipes sur un nouveau système d'information ou un environnement technique, notamment dans le cadre d'un transfert ou d'une évolution du périmètre. (2 pts).

2.3.5 Le candidat présente sa capacité à intervenir dans différents cadres méthodologiques (cycle en V, agile, hybride) et à adapter ses pratiques selon le SI concerné. Il décrit la démarche qu'il met en œuvre pour accompagner, le cas échéant, une évolution vers des approches agiles. (2 pts).

2.4. DÉMARCHE QUALITÉ ET AMÉLIORATION CONTINUE (9 PTS)

Le candidat présente sa démarche qualité : la gestion documentaire, le contrôle des livrables, et sa méthode de capitalisation.

2.4.1 Le candidat explicite les enjeux de la gestion documentaire pour la DNID.

Il décrit comment il organise l'activité afin d'avoir les documents produits traçables, versionnés, à jour et validés permettant la bonne réalisation des différentes activités. (3 pts) ;

2.4.2 Le candidat explicite sa méthode de revue de livrables afin de s'assurer de leur complétude, conformité et qualité. Il décrit comment il mesure la qualité des livrables dans le temps et décrit son implication dans l'élaboration de bilans périodiques et d'actions de progrès. (3 pts) ;

2.4.3 Le candidat explicite sa démarche de capitalisation et de partage de bonnes pratiques, en lien avec la DNID. (3 pts).

2.5. RÉVERSIBILITÉ / TRANSFÉRABILITÉ (5 PTS)

Le candidat présente sa compréhension des enjeux de la prestation de réversibilité / transférabilité.

Il décrit et justifie la démarche qu'il adopte, les activités qu'il conduit, les méthodes et outils qu'il met mise en œuvre pour sécuriser et atteindre les objectifs de la prestation.

Il présente et justifie l'organisation qu'il déploie spécifiquement pour cette prestation, puis présente le dispositif humain mobilisé dont il explique, pour chaque profil, le niveau d'intervention ainsi que ses rôles et responsabilités au sein de l'organisation.

Le candidat détaille notamment les mesures qu'il met en œuvre pour sécuriser la qualité du transfert de compétences vers le repreneur et sécuriser le maintien de la qualité et de la continuité du service jusqu'à la fin du marché.

2.6. QUALITÉ DES PROFILS ET GESTION DES RESSOURCES (14 PTS)

Le candidat démontre l'adéquation des profils mobilisés aux prestations d'assistance. Il présente aussi les modalités qu'il met en œuvre pour gérer le maintien puis le développement des compétences au sein de son dispositif.

2.6.1 Le candidat démontre sa capacité à mobiliser des profils en nombre et en qualité suffisants pour répondre de manière sécurisée aux besoins des prestations.

Il met en évidence l'aptitude de ses profils à articuler des compétences techniques et fonctionnelles couvrant l'ensemble du périmètre des systèmes d'information concernés, et notamment dans le domaine de la donnée et des infocentres (compréhension des flux, cohérence des indicateurs, qualité et traçabilité des données).

Il présente un vivier précisant, pour chaque profil, les compétences, le niveau d'expertise associé et le nombre d'années d'expérience en lien direct avec le contexte du marché.

Le candidat peut, le cas échéant, proposer jusqu'à cinq (5) profils types complémentaires dont il détaille les compétences et justifie la pertinence de la mobilisation. (6 pts) ;

2.6.2 Le candidat présente le CV détaillé du directeur technique. Il détaille son cursus de formation, ses certifications, ses compétences et le niveau associé, ses expériences en lien direct avec le marché permettant ainsi de démontrer, au regard de l'attendu, sa capacité à sécuriser et à challenger tant le métier que la MOE sur la cohérence technico-fonctionnelle du SI. (4 pts) ;

2.6.3 Le candidat décrit la gestion de ses ressources, l'organisation et le partage de responsabilité avec ses co-traitants et / ou sous-traitants, la gestion du turn-over.

Il précise notamment les modalités qu'il met en œuvre afin de favoriser le développement des compétences de ses intervenants et la montée en expertise de son dispositif tout au long du marché. (4 pts).